



11 mars 2022

(22-2218)

Page: 1/1

Comité des marchés publics

Original: anglais

**NOTIFICATION DES STATISTIQUES AU TITRE DE L'ARTICLE XVI:4 DE
L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS DE 2012**

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR L'AUSTRALIE POUR 2019¹

La communication ci-après, datée du 11 mars 2022, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

Partie notifiante	Australie
Fondement juridique	Article XVI:4 de l'AMP de 2012
Période couverte par le rapport	5 mai-31 décembre 2019²
Renseignements sur la communication: Les statistiques concernant l'Australie pour la période allant du 5 mai au 31 décembre 2019 sont disponibles aux adresses suivantes: <ul style="list-style-type: none">• Annexe 1 et annexe 3: https://members.wto.org/crnattachments/2022/GPA/AUS/22_2187_01_e.xlsx;• Annexe 2: https://members.wto.org/crnattachments/2022/GPA/AUS/22_2187_00_e.xlsx.	

¹ En anglais seulement.

² Le 5 mai 2019 est la date d'accession de l'Australie à l'AMP de 2012.